PROTOCOLE D'ACCOMPAGNEMENT D'UN ELEVE PORTEUR DE HANDICAP
PAR UN ACCOMPAGNANT D'ELEVE EN SITUATION DE HANDICAP

Année scolaire 20.../20... Date de rédaction : / / Premier accompagnement ou reconduction

Protocole d'accompagnement (circulaire 2003-093)
Il est rédigé au plus tard pour la fin de la première période scolaire.
Comme toutes les mesures mises en place, l'action de l'AESH doit être définie, évaluée, ajustée. Elle aura à être exposée, évaluée en ESS.
L'élaboration du protocole se fonde sur :

- les éléments du PPS
- les évaluations et la connaissance de l'élève acquise les années précédentes
- la connaissance que l'enseignant actuel a de l'élève
- les premières observations de l'AESH
- toutes informations utiles fournies par les membres de l'ESS

Elle est le fruit d'un travail collectif à minima de l'enseignant et de l'AESH.
Le protocole sert à définir le plus précisément possible quelle est la feuille de route (les missions) de l'AESH.
Il permet à chacun de mieux trouver sa place et par là même d'être plus efficace.
Il sera également un outil précieux lors des changements de classe. Il permettra de mettre en œuvre les mesures adéquates sans perte de temps.

Nom et prénom de l'élève :	Nom et prénom AESH :
Ses représentants légaux :	Enseignant Référent (du secteur de scolarisation) :
Etablissement : Ville : Classe :	Directeur ou chef d'établissement : Enseignant ou professeur principal :
Temps de scolarisation de l'élève :	Temps d'accompagnement affecté :
Personnes ayant participé à la rédaction :	

MISSIONS

Domaine 1 : MOBILITE Aides et réponses apportées selon les besoins identifiés Décrire ici l'action demandée à l'AESH		
Déplacements	dans la classe	(pas d'avis sur l'élève ni rappel de ses difficultés citées ailleurs)
	dans l'établissement	
	en dehors de l'établissement	
Installation dans la classe	à son bureau	
	avec le matériel adéquat	
Manipulation du matériel		
Participation aux activités motrices et / ou sportives		

Domaine 2 : GESTES DE LA VIE QUOTIDIENNE Aides et réponses apportées selon les besoins identifiés Décrire ici l'action demandée à l'AESH		
Hygiène	Habillage	
	Toilettes	
	Se laver les mains	
	Se moucher	
Repas	Porter son plateau	
	Utiliser ses couverts	

Domaine 3 : COMMUNICATION Aides et réponses apportées selon les besoins identifiés Décrire ici l'action demandée à l'AESH		
Pré-requis à la communication	Parler	
	Entendre	
	Ecouter	
	Voir	
Communication écrite	Prendre des notes, transcrire, copier, écrire….	
	Utiliser les supports pédagogiques	
	Lire	
	Comprendre les consignes	
Compréhension	Appliquer les consignes	

Domaine 4 : SAVOIRS Aides et réponses apportées selon les besoins identifiés Décrire ici l'action demandée à l'AESH		
Comportement face aux apprentissages	Accepter les nouveautés	
	Accepter les situations d'évaluation	
	Prendre des initiatives	
	Rester concentré	
Compétences transversales	Mémoriser	
	S'organiser, planifier	
	Se repérer dans l'espace	
	Rythme de travail	

Domaine 5 : RELATION A AUTRUI Aides et réponses apportées selon les besoins identifiés Décrire ici l'action demandée à l'AESH		
Relation avec les adultes	Respecter les règles	
	Accepter les remarques	
	Echanger avec les adultes	
Relation avec les enfants	Respecter les règles de vie	
	Accepter les remarques	
	Echanger avec des camarades	

Domaine 6 : ADAPTATION A L'ENVIRONNEMENT SCOLAIRE Aides et réponses apportées selon les besoins identifiés Décrire ici l'action demandée à l'AESH		
Dans l'école ou l'établissement	Se repérer dans l'environnement scolaire	
	Prendre conscience du danger	
Sécurité / comportement		
Récréations	Accompagnement par l'AVS : obligatoire ? occasionnelle ? inutile ?	

Domaine 7 : HORS PRESENCE ELEVE	
Adaptation des documents	

Domaine 8 : SOINS AUTORISES Gestes techniques ne requérant pas une qualification médicale ou paramédicale
Soins autorisés, portage, change de couches ou de vêtements…définis avec le responsable du service de soins et/ou le médecin de l'éducation nationale). Joindre le PAI

Domaine 9 : PARTICIPATION À LA MISE EN ŒUVRE ET AU SUIVI DU PLAN PERSONNALISÉ DE COMPENSATION DES JEUNES	
Participer aux réunions de mise en œuvre ou de régulation du PPS (équipes de suivi de la scolarisation, etc.)	
Participer aux rencontres avec la famille et avec les équipes de professionnels	
Contribuer à la liaison avec les autres professionnels qui interviennent auprès du jeune : les informer, se concerter, etc.	
Rédiger des comptes rendus de son travail - observer et rendre compte des difficultés, des réussites et des ajustements éventuels	

Domaine 10 : SORTIES	
Activités pédagogiques hors de l'établissement scolaire	
L'accompagnement est-il nécessaire lors des sorties scolaires ? des classes transplantées ?	

Domaine 11 : DISPOSITIONS PRÉVUES EN CAS D'ABSENCE	
Dispositions prévues en cas d'absence :	
de l'élève	
de l'enseignant	
de l'auxiliaire	

SIGNATURES

PARENTS DIRECTEUR ENSEIGNANT (s) AESH

ANNEXE 01

ANNEXE EMPLOI DU TEMPS DE l'AESH

Remplir ci-dessous en précisant les matières enseignées ou reprendre l'emploi du temps de la classe et surligner les temps de présence AESH .

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
8H00						
9H00						
10H00						
11H00						
12H00						
13H00						
14H00						
15H00						
16H00						

17H00						